

Groupement d'achat

Branchements électriques provisoires

Nouvelle procédure

Pour solliciter un branchement provisoire auprès d'Edf (à l'occasion des fêtes notamment), la nouvelle procédure à suivre est la suivante. Veuillez à anticiper les demandes.

EDF a développé une plateforme nommée AUTOS pour chaque collectivité ayant adhéré au groupement d'achat d'énergies, afin d'optimiser le **traitement des demandes de branchement provisoire, qu'il faut désormais effectuer 30 jours avant la date souhaitée**.

Il est également possible d'utiliser la procédure classique avec les OS à retourner à : edfgroupements@edf.fr

Pour accéder à cette plateforme en ligne, il faut se connecter via le lien : <https://autos.dsin.edf.fr>

Les identifiants à utiliser sont les identifiants d'EDF Collectivités (voir votre facture d'électricité).

Concernant les champs requis pour renseigner la fiche « marché » (modèle ci-après), il faut utiliser le SIREN et le nom du pilote du marché à savoir :

- le SIREN : **258100072**
- le nom du groupement : **SDET**
- la référence du marché : **SDET marché subséquent 2022/2024**

The screenshot shows the 'Marché' section of the EDF AUTOS platform. It features a progress bar at the top with six steps: 1. Marché (selected), 2. Demandeur, 3. Interlocuteur, 4. Facturation, 5. Point de livraison, and 6. Signature. Below the progress bar, the form is titled 'Informations liées au marché' and includes several input fields: 'SIREN du groupement 258100072', 'Nom du groupement * SDET', 'Référence du marché SDET marché subséquent 2022/2024', 'N° et intitulé du lot du marché concerné', and 'Nom du titulaire du marché EDF'. A blue 'Suivant' button is located at the bottom right. A small disclaimer at the bottom states: 'Si vous ne signez pas cet ordre de service, celui-ci sera conservé pendant 3 jours. Passé ce délai, les données saisies seront effacées.' Below this, there are links for 'Mentions légales et gestion des cookies' and 'Nous contacter'.

Quelles sont les fonctionnalités d'AUTOS ?

Etapes de traitement :

- 1** La collectivité **est invitée à compléter un formulaire en 6 étapes** avec des données préremplies telles que :
 - Les détails du marché (référence du marché, n° et intitulé du lot du marché concerné)
 - Les informations de sa collectivité (nom et adresse de la collectivité, N° de SIRET ou de SIREN)
 - Les coordonnées de l'interlocuteur technique
- 2** Une fois le formulaire validé, un ordre de service signé est généré et transmis simultanément à son initiateur ainsi qu'aux équipes en charge du traitement.